

Avis voté en plénière du 10 septembre 2013

Financer la transition écologique et énergétique

Déclaration du groupe Environnement et nature

On ne peut pas parler de transition écologique sans parler de financements. Ceux consacrés à la transition écologique sont modestes au regard du caractère crucial des enjeux. Le rapport Stern, par exemple, évalue à 1 à 2 % du PIB mondial l'investissement nécessaire à la réduction des gaz à effet de serre. Dans un contexte de réduction de la dette, la réorientation d'une part des flux financiers nécessite des arbitrages dans l'affectation des dépenses.

La lutte contre le changement climatique, la reconquête de la biodiversité, la préservation des matières premières, pour ne prendre que ces trois exemples, sont des objectifs communs. Les politiques publiques doivent assurer notre capacité à les atteindre. L'avis le rappelle : une croissance programmée des prix pour l'utilisation des énergies fossiles est une condition nécessaire, tous les experts auditionnés l'affirment, à un flux d'investissements accrus pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le groupe environnement et nature aurait souhaité que l'avis préconise plus clairement le renforcement du rôle des ONG environnementales dans toutes les instances d'orientation des investissements publics. Avec la CFDT, nous regrettons également que les mécanismes de « tiers-investissements » n'aient pas été explorés plus en détail.

Pour autant, nos deux groupes approuvent les principales recommandations de cet avis. Outre la nécessité d'un signal-prix cohérent, nos deux groupes tiennent à souligner l'importance :

- des mesures pour que l'effort soit porté équitablement et accompagné d'une réduction des inégalités ;
- de l'amélioration de la résilience des territoires avec l'encouragement des financements locaux en faveur des investissements favorables à la transition écologique ;
- de façon générale, de la prise en compte de la dimension environnementale dans les choix d'investissements ;
- de la possibilité de mobiliser la création monétaire en faveur des investissements de long terme de la transition écologique.

Nous avons, en outre, apprécié le remarquable travail de consultation et d'écoute effectué par le rapporteur tout en gardant la cohérence globale de l'avis et le fil rouge d'une nouvelle prospérité.

La CFDT et le groupe environnement et nature ont voté cet avis.